

CAP2030 : Le Cadre Commun de Référence est disponible !



Face aux enjeux climatiques, il devient indispensable de repenser dès aujourd'hui la manière dont nous concevons et construisons les bâtiments de demain et d'après-demain, qui doivent devenir des espaces plus résilients, habitables, confortables et sains pour protéger leurs occupants.

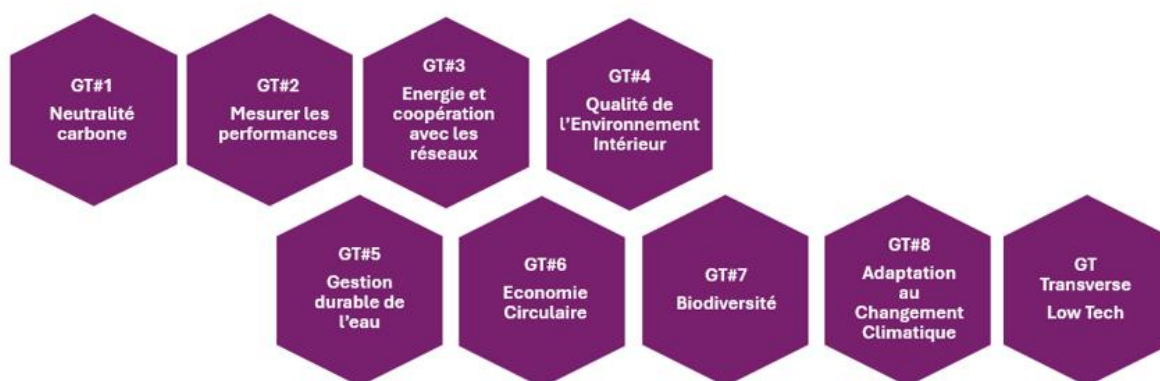
La réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE2020) dessine déjà une trajectoire ambitieuse en faveur de la performance environnementale des bâtiments en fixant un cap clair et une trajectoire progressive en donnant la priorité à la sobriété énergétique, à la décarbonation et à la réduction de l'impact sur le climat des bâtiments tout en garantissant le confort des occupants.

Tout en restant conforme à ces fondamentaux, le projet CAP2030, quant à lui, vise à aller au-delà, en proposant aux acteurs volontaires d'explorer de nouvelles thématiques et d'adopter ainsi une approche globale.

Lancé en 2023, le projet CAP2030 est porté par les associations **Alliance HQE-GBC, Collectif des Démarches Quartiers Bâtiments Durables et Collectif Effinergie**, réunies au sein d'un GIE (Groupement d'Intérêt Écologique). Il bénéficie de l'appui scientifique et technique du **CSTB**, de l'accompagnement du **Plan Bâtiment Durable**, ainsi que du soutien de la **DGALN** et l'**ADEME**.

Il a réuni plus de **1 000 professionnels et experts de la filière** construction – maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, architectes, entreprises, experts, chercheurs et associations – dans un cadre d'action collectif, volontaire et innovant.

Les travaux collectifs ont été menés en 2024 et 2025 au sein de cadre de **9 groupes de travail thématiques** :



Ils ont abouti à l'élaboration de propositions d'indicateurs dont le format dépend de la maturité des thématiques, des travaux de recherche existants et du retour d'expérience disponible. Au-delà de ces propositions, ces travaux ont permis d'éclairer une voie de progrès que tous, État, collectivités et acteurs de la filière, souhaitent poursuivre pour relever un défi commun : adapter nos lieux de vie aux réalités du changement climatique, à la réduction de la consommation de ressources et aux besoins de confort des usagers, afin qu'ils restent habitables et désirables.

Ils ont ensuite nourri la construction du **Cadre Commun de Référence (CCR)**, objet central du projet CAP2030. Celui-ci a pour ambition de proposer une **grammaire commune** fondée sur des critères d'évaluation partagés, facilement appropriables par les porteurs de projet et déclinés dans un outil pratique et évolutif destiné à évaluer les performances environnementales des bâtiments neufs. Ces critères constituent à la fois des repères clairs et des leviers d'action favorisant une démarche de progrès. Destiné à toutes les typologies de bâtiments, résidentielles comme tertiaires, sur l'ensemble du territoire, le CCR vise à aller au-delà des cadres réglementaires et normatifs nationaux et européens.

À cette fin, le CCR présente les différentes thématiques ainsi que les critères d'évaluation qui leur sont associés, issus de l'ensemble des travaux techniques menés dans le cadre du projet. Chaque thématique comprend au moins un critère d'évaluation obligatoire, voire deux selon la typologie du bâtiment (résidentiel ou tertiaire), auxquels peuvent s'ajouter des critères complémentaires. Le CCR est complété par des fiches descriptives des critères et des annexes qui en précisent le contenu et fournissent les ressources nécessaires à leur bonne appropriation.

Sur le plan opérationnel, **les maîtres d'ouvrage volontaires pourront expérimenter le Cadre Commun de Référence** en s'appuyant sur les outils - certifications, labels et Démarches Bâtiments Durables - portés par les associations pilotes de CAP2030 ou leurs partenaires

conventionnés, en fonction des ambitions du porteur de projet et selon les modalités définies par chacune d'entre elles. En effet, comme indiqué en annexe, chaque association a retenu quatre thématiques obligatoires, accompagnées de leurs critères d'évaluation obligatoires et complémentaires, qui seront intégrés dans ses propres référentiels et outils.

Ce choix d'adosser le CCR à des outils existants permet de préserver la diversité des approches et de s'adapter aux priorités propres à chaque maître d'ouvrage, à chaque projet, à chaque territoire ainsi qu'aux besoins des usagers.

Les maîtres d'ouvrage volontaires pourront, grâce à leurs projets, alimenter **l'Observatoire CAP2030** durant toute la phase d'expérimentation. L'observatoire CAP2030, phase 3 du projet CAP2030, sera lancé en octobre 2026. Il a pour objectifs de faciliter le partage de retours d'expérience entre acteurs et de créer une base solide de connaissances pour améliorer progressivement la fiabilité et la pertinence du CCR mis à disposition. Cela sera un gage d'appropriation et d'efficacité sur le terrain et permettra d'accompagner la transformation des pratiques et de favoriser la montée en compétences des acteurs pour répondre aux attentes sociétales, environnementales et économiques à venir.

Les porteurs du projet CAP 2030

L'Alliance HQE-GBC est une association reconnue d'utilité publique. Elle est l'alliance des professionnels pour un cadre de vie durable. Elle réunit syndicats, fédérations professionnelles, sociétés, collectivités et professionnels à titre individuel.

Bâtiment, aménagement, infrastructure à toutes les étapes de leur cycle de vie sont au cœur de son ADN, dans une vision transversale et globale, alliant qualité de vie, respect de l'environnement, performance économique et management responsable.

Par les approches volontaires qu'elle suscite en France et à l'international, notamment à travers ses programmes d'expérimentation, l'association agit dans l'intérêt général pour innover, améliorer les connaissances, diffuser les bonnes pratiques et représenter le secteur du cadre de vie durable.

Elle est le membre français du World Green Building Council (WorldGBC).

En savoir plus : www.hqegbc.org

Contact presse : rchermain@hqegbc.org 06.07.95.83.70- l.tortet@alurecom.fr

Le **Collectif des Démarches Quartiers Bâtiments Durables** est une association interrégionale regroupant huit associations régionales¹ interprofessionnelles, porteuses d'une Démarche Bâtiment Durable.

¹ EnvirobatBDM/BDM, Envirobat Occitanie/BDO, Ekopolis/BDF, Odéys/BDNA, Terragilis/BDBFC, Batylab/BDB

Les démarches "Bâtiment Durable" sont des systèmes de reconnaissance en approche globale et adaptés aux spécificités territoriales, qui ont pour vocation d'accompagner les maîtres d'ouvrage et d'évaluer leur projet de construction ou de rénovation, de la conception à l'usage, via un système participatif de garantie.

Les Démarches Bâtiments Durables ont permis de faire progresser à des niveaux remarquables en termes de qualité environnementale un grand nombre de bâtiments. Leur approche holistique et ouverte a par ailleurs contribué à une large mobilisation d'acteurs professionnels locaux à travers le partage de retours d'expériences, contribuant à leur montée en compétence.

En savoir plus : <https://www.collectifdemarches.eu/>

Contact presse : Camille PEREZ - camille.perez@ekopolis.fr - 06 81 55 21 36

Reconnu d'intérêt général, le **Collectif Effinergie** regroupe une diversité d'acteurs qui partagent une vision commune : mobiliser les énergies pour la conception et la généralisation de bâtiments durables à faibles impacts énergétiques et environnementaux.

Grâce à ses labels, Effinergie a permis de généraliser les bâtiments neufs à basse consommation en France et de faire émerger des thématiques innovantes (étanchéité à l'air de l'enveloppe et des réseaux de ventilation, écomobilité, etc.). L'association propose un retour d'expérience sur les bâtiments performants à travers l'Observatoire BBC afin de capitaliser les bonnes pratiques et accompagner la montée en compétences de la filière du bâtiment.

En savoir plus : <https://www.effinergie.org/>

Contact presse : Lisa REIGNER - reigner@effinergie.org - 04 67 99 01 00

Clément Deslandes - deslandes@effinergie.org

Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, le **Plan Bâtiment Durable**, présidé par Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics.

En savoir plus : www.planbatimentdurable.fr

Contact presse : Laetitia COMITO-BERTRAND - l.comito-bettrand@developpement-durable.gouv.fr / Pia LE WELLER pia.le-weller@developpement-durable.gouv.fr

ANNEXE

Cadre Commun de Référence CAP2030

Critères d'évaluation par thématiques, réparties entre les associations pour la mise en oeuvre des expérimentations volontaires

Thématiques	Critères d'évaluation obligatoires	Critères d'évaluation complémentaires
Carbone 	Observation de la complétude, de la cohérence et de la plausibilité de la modélisation de l'ACV	Densification du bâtiment
		Intensification temporelle
		Mixité d'usage
		Mutualisation d'espace ou de composant
		Externalités environnementales
Mesurer les performances 	Renforcer la mesure de la perméabilité à l'air : QE50 - Débit de fuite à 50 Pa	Qualifications liées à l'étanchéité à l'air de l'enveloppe
	Application du protocole Promeventertiaire	
Energie et Réseaux 	BEPOS : Bâtiment à énergie positive	Partager des exigences complémentaires à la RE2020 sur l'efficacité énergétique
	Calcul du gain sur les consommations mobilières	Explorer le lien avec le réseau et notion de coopération
Qualité des Environnements Intérieurs 	QAI - Polluants chimiques : COV totaux	QAI - Indicateur de la ventilation : Débit d'air (conception et réception) ou taux de renouvellement d'air (conception)
	QAI - Polluants chimiques : formaldéhydes	QAI - Indicateur de polluant gazeux radioactif : Radon
		QAI - Indicateur de polluant gazeux radioactif : Radon
		QAI - Indicateur de polluants particulaires : PM2,5
		QAI - Indicateur de polluants microbiologiques : Moisissures
	Confort thermique : SET : Standard effective température	

	Confort Acoustique - Bruit des équipements intérieurs	Confort Acoustique - Bruit de choc intégrant les basses fréquences
	Confort Acoustique - <u>résidentiel</u> : Bruit des équipements extérieurs	Confort Acoustique - Environnements proches de voies ferrées uniquement
	Confort Lumineux - <u>résidentiel</u> : FLJ : Facteur en lumière du jour	Confort Lumineux - Indicateur d'éclairage artificiel en résidentiel : modulation temporelle des lampes et des luminaires
	Confort Lumineux - <u>tertiaire</u> : ALJ : Autonomie en lumière du jour	Confort Lumineux - Indicateur d'éclairage artificiel dans les bâtiments à usage tertiaire : niveau d'éclairement dans les zones de travail
Gestion de l'eau COLLECTIF DES DEMARCHES QUARTIERS BATIMENTS DURABLES	Capacité d'infiltration	Valorisation des performances des équipements vis-à-vis des usages
Economie circulaire Alliance HOE GBC FRANCE	Circularité à l'échelle ouvrage (outil GEMME)	Optimisation des flux de matière des opérations
		Démontabilité des composants au sein de l'ouvrage
		Conception évolutive de l'ouvrage
Biodiversité COLLECTIF DES DEMARCHES QUARTIERS BATIMENTS DURABLES	CBSH	Qualité / Fonctionnalité des milieux
Adaptation au changement climatique Alliance HOE GBC FRANCE	Grille d'analyse de risques multi aléas	
Low-Tech COLLECTIF DES DEMARCHES QUARTIERS BATIMENTS DURABLES effinergie	Score Low Tech	